

**PROJET SECTION SPORTIVE HANDBALL**  
**Année-scolaire 2018-2019**

Collège André Lassagne  
5 rue André Lassagne  
69300 Caluire-et-Cuire  
Téléphone : 0478234352  
Messagerie : [ce.0691728D@ac-lyon.fr](mailto:ce.0691728D@ac-lyon.fr)

## **SOMMAIRE**

- 1. Objectifs poursuivis**
- 2. Organisation et moyens mis en œuvre**
- 3. Suivi médical**
- 4. Modalités d'entrée**
- 5. Annexes**
- 6. Évaluation et convention**

## Préambule :

Conformément au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale numéro 30 du 20 octobre 2011 qui régit les sections sportives scolaires :

*« Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.*

*Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau ».*

### **1. Objectifs poursuivis**

La section sportive handball du collège Lassagne a pour but de permettre aux jeunes de s'épanouir physiquement et intellectuellement, de favoriser leur intégration sociale par la pratique du sport qui les passionne, sans que cette passion vienne limiter leurs apprentissages scolaires. Elle est source de plaisir et d'accomplissement.

### Les objectifs :

- Améliorer les conduites motrices spécifiques au handball
- Favoriser l'appropriation d'une culture handball (aspects techniques, tactiques individuels et collectifs)
- Contribuer à l'épanouissement de l'élève, développer l'estime de soi et la confiance en soi, permettre l'intégration sociale et un bien-être de l'élève scolaire et sportif
- Acquérir des connaissances et construire des compétences qui vont au-delà de la simple pratique de joueur (arbitrage, managérat et organisation d'événements sportifs)
- Capacités à prendre part à l'activité dans le respect des règles, de l'entraîneur, des adversaires et des partenaires
- Participer à la dynamique de l'association sportive et du club partenaire
- Accéder à des performances sportives de niveau départemental, régional ou national par le biais des compétitions UNSS
- Apprendre à se connaître pour aller vers une gestion physique de plus en plus autonome.

Ces objectifs sont en relation avec le BO numéro 38 du 20 octobre 2011 qui vise à développer chez l'élève :

*« La capacité à s'inscrire dans un niveau de pratique plus élevé et plus exigeant,  
La capacité à prendre part à des rencontres ou à les organiser,  
La connaissance du règlement de l'activité pratiquée,  
Les aptitudes à arbitrer ou à juger,*

*La capacité à prendre part à l'activité dans le respect des règles, de l'arbitre, de l'entraîneur, des adversaires et des partenaires ».*

### **Articulation des différents projets concernant l'établissement :**

En effet, la section sportive handball représente une mise en œuvre concrète de réussite du projet d'établissement. Elle est également une continuité logique de l'enseignement de l'EPS et du dynamisme de l'association sportive au sein du collège.

Projet d'établissement	Projet EPS	Projet de la Section sportive
Garantir la réussite scolaire de tous les élèves en leur proposant des parcours scolaires adaptés	Instruire les élèves au travers d'apprentissages moteurs adaptés. Instaurer un climat de travail propice aux apprentissages.	<b>Améliorer les conduites motrices spécifiques au handball. Favoriser l'appropriation d'une culture handball. Accéder à des performances sportives de niveaux différents par le biais des compétitions UNSS ou FFHB.</b> <b>Contribuer à l'épanouissement de l'élève, développer l'estime de soi et la confiance en soi, permettre un bien être de l'élève scolaire et sportif.</b>
Favoriser la construction de citoyen dans le vivre ensemble	Développer et favoriser une attitude responsable visant le respect d'autrui. Favoriser le goût de l'effort, le dépassement de soi et le non renoncement.	<b>Participer à la dynamique de l'association sportive (arbitrage, coaching, jeunes officiels, bureau directeur...).</b> <b>Apprendre à se connaître pour aller vers une gestion de sa vie physique de plus en plus autonome.</b> <b>Capacité à prendre part à l'activité dans le respect des règles, de l'arbitre, des adversaires et des partenaires.</b>

## **2. Organisations et moyens mis en œuvre**

### **Le club partenaire :**

Le Lyon Caluire Handball est le support de cette section sportive. Le club a été créé en 1946 et a toujours fait partie du paysage sportif local tout en prônant des valeurs d'amitié, de sportivité, de loyauté et de combativité. Dans la continuité d'intervention dans les écoles primaires du secteur, cela fait désormais quatre ans que nous faisons une liaison étroite entre ce club et le collège afin d'organiser le recrutement, les inscriptions au club, les stages pendant les vacances scolaires à destination de nos élèves. La formation des jeunes joueurs est la priorité du club avec une réelle politique ambitieuse de formation et de suivi dès l'école de handball. Cette notion est primordiale pour la direction sportive du club. L'équipe fanion du club évolue en nationale 2 ainsi que les moins de 18 ans en championnat national. Toutes les catégories de jeunes évoluent au plus haut niveau de pratique possible. Par ailleurs, le club met en place pour chaque catégorie d'âge un niveau perfectionnement et un niveau découverte afin que chaque joueur puisse recevoir un contenu adapté à son niveau de jeu et à sa volonté d'investissement.

### **Les joueurs :**

En 2018-2019 la section concerne 38 élèves de la sixième à la troisième. Cela fait deux ans que la section est déployée sur tous les niveaux de classe. Tous les élèves sont répartis dans une seule classe pour chaque niveau afin de limiter les contraintes d'emploi du temps pour le bon fonctionnement du collège.

### **Les entraînements :**

Les joueurs de la section sportive disposent de deux entraînements de deux heures obligatoires par semaine.

Tous les lundis et tous les vendredis de 15h30 à 17h30 au gymnase Lassagne.

### **L'encadrement et les moyens matériels :**

Jean-Paul Coasse professeur d'EPS et coordonnateur de la section handball.

Nicolas GRANDENER entraîneur et diplômé d'état employé au club de Lyon Caluire handball. Il est en charge des entraînements.

Nous utilisons le gymnase Lassagne pour tous les entraînements ce qui facilite le déplacement des élèves par sa proximité avec le collège. Le matériel utilisé est de qualité grâce à l'aide apportée par conjointement par le club, l'association sportive et les crédits alloués depuis cette année par la métropole.

### **Le suivi scolaire :**

D'un point de vue scolaire, ce suivi s'effectuera chaque trimestre en partenariat avec les professeurs principaux des classes concernées.

Les contraintes d'entraînement sportif ne doivent pas excuser un manque de travail scolaire reconnu par le conseil de classe. La conduite du projet scolaire suppose une grande motivation et un engagement de la part des élèves concernés : la finalité de formation étant l'épanouissement d'une personnalité intellectuelle que sportive.

Les séquences d'enseignement, scolaires et sportives, sont organisées pour faciliter les apprentissages et l'épanouissement du jeune. Il importe donc que chaque élève engagé dans la structure organise ses temps de travail, de repos et de loisirs. A cette fin, il sera amené à faire des choix en fonction des objectifs fixés et de ses capacités de travail.

La signature de la charte de l'élève de section sportive s'avère être un moment solennel à chaque début d'année scolaire avec un réel engagement des jeunes et de leur famille.

### **Le suivi sportif :**

Le programme de formation est déterminé en début d'année. Des objectifs d'apprentissage et d'acquisitions techniques sont répertoriés. L'objectif de la section sportive est d'offrir la possibilité aux joueurs de se perfectionner avec des entraînements adaptés au niveau de chacun.

Une évaluation individuelle annuelle est réalisée avec le jeune, un bilan individuel (comportement, vie de groupe, sportif) peut être retranscrit et joint au bulletin de notes / compétences trimestriel.

L'assiduité aux entraînements est une règle fondamentale. Toute absence ou dispense devra faire l'objet d'un justificatif écrit par les familles. En cas d'absence prévue ou à caractère exceptionnel, les éducateurs devront en être informés au plus tôt.

Dans la mesure du possible, un élève même blessé devra assister à la séance et participer aux différents rôles de coach, arbitre, officiel...

### **La section sportive et l'association sportive du collège :**

Tout élève faisant partie de la section sportive handball doit faire partie également de l'association sportive du collège. En effet, les joueurs de la section sont dans l'obligation de participer au championnat UNSS de leur catégorie. Ainsi la section ne vient pas en télescopage de l'AS du collège, au contraire elle se veut en être un prolongement logique et développe une dynamique positive au sein du collège. Elle permet aussi de renforcer une identité Lassigne et de mener les élèves vers la réussite en se sentant vivre et exister au sein du collège.

### **Comportement à adopter :**

En tant que joueur de la section sportive les élèves doivent respecter le règlement intérieur du collège en classe, à l'entraînement et en compétition. Ils doivent respecter un cadre strict et être exemplaire dans le respect des règles, des autres et de leur corps de sportif. Les encadrants seront particulièrement vigilants et exigeants sur ces différents points qui pourraient nuire à l'image de la section sportive.

### **3. Le suivi médical**

Une visite médicale obligatoire et annuelle est à effectuer chez un médecin du sport (Mme Sophie DOIX centre médico-sportif de Lyon Gerland est un médecin référent pour le collège) avant la rentrée scolaire.

Chaque famille est chargée de réaliser cette visite et de signaler tout problème physique au coordonnateur de la section sportive afin d'aménager la pratique ou de mettre l'enfant au repos si besoin.

De même, pendant l'année, tous les joueurs engagés doivent être vigilants aux signes de fatigue ou de blessure et en avertir immédiatement les adultes pour une prise en charge rapide.

### **4. Les modalités d'entrée**

La section sportive s'adresse principalement à des élèves du secteur de recrutement du collège. Depuis deux ans quelques dérogations hors secteur sont accordées par la Direction Académique du Rhône.

Tout au long de l'année le coordonnateur est en relation avec les écoles du secteur, des réunions sont organisées pour faire découvrir le dispositif aux élèves de CM2 des écoles environnantes.

Cette section s'adresse à des élèves qui :

- Sont intéressés et motivés par la pratique du handball,
- Ont un niveau scolaire permettant de concilier une réussite scolaire et une pratique sportive assidue et intensive,
- Ont un comportement adapté aux exigences sportives et respectueux des règles.

Plusieurs étapes sont à respecter :

En janvier/février : présentation et intervention dans les écoles du secteur

En mars : réunion d'information pour les parents d'élève au collège

En mai : entraînement au gymnase Lassagne avec entretien de motivation et détection du niveau handball

Début juin : étude des dossiers de candidature.

Fin juin : annonce des résultats définitifs aux familles.

## **5. Évaluation et convention**

Une évaluation du dispositif est réalisée chaque année au premier trimestre par les inspecteurs d'académie en charge de l'EPS et plus particulièrement du bon fonctionnement des sections sportives et de leurs correspondances avec la charte de 2011. Celle-ci reprend tous les points obligatoires de cette charte, la liste des élèves, la mixité, le suivi scolaire et médical, les actions éducatives menées, le recrutement (...) et une commission décide de reconduire ou non la structure et les moyens pour l'année suivante.

Une convention est également signée tous les quatre ans en tri partie entre le collège, le club partenaire et la mairie de Caluire.

## 6. Annexes

### CHARTRE DE SECTION SPORTIVE HANDBALL ET RÉUSSITE AU COLLÈGE LASSAGNE

En entrant en section sportive les élèves s'engagent à plusieurs principes et signe une charte scolaire propre au collège que nous vous proposons :

Moi ..... de la section sportive handball et élève du collège Lassagne à Caluire-et-Cuire, m'engage à respecter toutes ces règles :

- Je mange un bon petit déjeuner le matin
- Si je m'entraîne le matin, je mange un petit quelque chose après la séance afin d'être en forme pour les cours suivants
- Je me dépêche de me doucher et de m'habiller pour arriver à l'heure au collège
- Je ne tarde pas sur le chemin séparant le collège et la salle d'entraînement.
- Je mange un repas complet et équilibré le midi et le soir, j'ai une bonne hygiène alimentaire (6 à 10 fruits et légumes par jour + produits laitiers) et je bois toute la journée 2l/jour).
- Je suis attentif/attentive en cours, je participe activement aux entraînements.
- J'étudie mes leçons et fais mes exercices à la maison avant même de penser à pratiquer mon sport (je rappelle que l'école est prioritaire). Je rends les devoirs en temps et en heure et ne me sers pas de l'escrime comme excuse pour ne pas avoir rendu mon travail.
- Je m'engage à faire le maximum pour obtenir les meilleurs résultats scolaires possibles
- Je suis ponctuel(le), présent(e) à chaque entraînement et tente d'être le plus performant(e) possible
- Je participe aux compétitions UNSS lorsque je suis qualifié.
- Si je suis blessé(e), je ne pratique aucun sport y compris le handball en club et je vais voir immédiatement un docteur pour avoir un diagnostic et une dispense d'EPS
- Je me repose et me couche assez tôt pour récupérer plus facilement
- Je pense aussi à me détendre en faisant autre chose que du sport (je lis, je vais au cinéma, je vois mes amis...)
- Je parle tout de suite à mes parents, mon entraîneur, mes professeurs si quelque chose ne va pas.
- J'ai le droit d'être fatigué(e) mais j'en parle très vite à ces mêmes personnes
- Je respecte tout le personnel du collège et celui des clubs.
- Je profite, je me fais plaisir, je viens au collège et à la aux entraînements avec enthousiasme, je

suis heureux (se) de faire partie de la section.

**En faisant tout cela, je me respecte, je respecte mon corps, je respecte mon sport, je respecte mes entraîneurs, je respecte mes professeurs et surtout je respecte mes parents qui me font confiance.**

Signature de M. ODEN, principal du collège :

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "BODEN". To the right of the signature is a red circular stamp. The stamp contains the text "COLLEGE ANDRÉ LASSAGNE" at the top and "69300 CALUIRE" at the bottom. In the center of the stamp is a crest featuring a figure holding a staff and a sun-like symbol above it.

Signature de M. Coasse (responsable de la section) :

Signature des parents

Signature de l'élève